



Les cahiers de la Vie Fédérale

Année 2013 - n°80
Décembre 2013

COLLECTIF ÉLECTIONS

Quel est le but de la mise en place d'un collectif pérenne «Élections» ?

Suivre au quotidien, quantitativement et qualitativement, nos élections professionnelles dans l'ensemble de notre champ fédéral est un enjeu revendicatif essentiel pour notre fédération.

Ce n'est pas un slogan mais une réalité, dans notre société « les puissants » n'ont qu'un objectif, celui de combattre la citoyenneté dans nos établissements. Pour eux, le soin et l'usager doivent seulement être rentables. Les professionnels de la Santé et de l'Action Sociale deviennent donc des «variables d'ajustement» devant être dociles et serviles.

C'est l'enjeu de notre audience et de la représentativité qui doit permettre à toute la CGT de s'opposer, proposer et négocier sur le plan local comme sur le plan national. Proposer et négocier avec des salarié-es, des agents mobilisés, mais également organisés syndicalement. Augmenter le nombre de nos élus-es, de nos mandatés-es pour que ces derniers-es soient, avec nos syndiqués-es, impliqués-es dans les relations quotidiennes avec les salarié-es est donc crucial.

Les élections professionnelles et CNRACL dans la Fonction publique hospitalière de 2014 représentent un enjeu considérable. D'une part, voter CGT consistera à concrétiser le refus des politiques de rigueur qui mettent à mal et démantèlent le Service Public. D'autre part, dans le même temps, les salarié-es de ce secteur voteront aussi pour la CNRACL afin d'élire les administrateurs-rices de la Caisse CNRACL, l'un des rares régimes de base à avoir conservé un suffrage universel direct. Les thèmes de cette campagne sont en lien étroit avec ce que la CGT a défendu sur le dossier des retraites, mais aussi sur les conditions de travail (pénibilité au travail et départ anticipé, salaires et pensions...).

Renforcer notre organisation et son influence en gagnant la participation du plus grand nombre à tous les scrutins, pour mieux mobiliser, négocier et gagner sera le sens que nous souhaitons donner à ce collectif fédéral. Cela sera aussi un appui pour nos syndicats et salarié-es du champ fédéral, qu'ils soient du privé ou du public, pour permettre aux salariés avec la CGT de voir porter et aboutir leurs revendications.

Campagne CTE-CAP 2014

Animation de la campagne **CTE/CAP**

Un exemple de **10 règles** à mettre en oeuvre pour un bon score CGT !

D'un scrutin à l'autre, bon nombre de syndicats se créent sur le territoire. Cela, conjugué à un départ massif de militants à la retraite, peut entraîner une certaine perte de savoir-faire dans l'animation d'une campagne électorale. Pour faciliter la préparation de cette campagne, l'élaboration d'un guide permettra de souligner simplement un certain nombre d'étapes importantes pour œuvrer à la réussite du bon score de la CGT au soir du 4 décembre.



Avant et jusqu'au 4 décembre, c'est presque 1 million de personnels des établissements sanitaires et sociaux publics qu'il faut convaincre de voter CGT. S'il convient d'être attentifs à la bonne organisation du scrutin pour le jour « J », l'idée du vote CGT se gagne dans les semaines et jours précédents.

Notre objectif est de faire de ce scrutin une mobilisation des salariés. Ils pourront, par leur bulletin de vote, porter des revendications et affirmer leur citoyenneté dans l'établissement. Inutile de préciser combien le score CGT sera observé et commenté pour peser sur le rapport de forces. Cela nous confère la responsabilité de confirmer notre première place d'organisation syndicale,

Un exemple de plan de travail pour aller jusqu'au scrutin du 4 décembre prochain :

Avant la fin du mois de septembre :

La question de la participation à ce scrutin est essentielle.

Historiquement,

le score de la CGT est en progression dès lors que les salariés se mobilisent pour voter en nombre.

d'autant que les règles fixant la représentativité des organisations syndicales ont été modifiées.

☑ C'est à notre portée pour peu que l'on engage toutes nos forces militantes et nos syndiqués et tous nos droits syndicaux dans la bataille.

Cette implication de tous suppose de prendre dès à présent des dispositions fortes en matière d'organisation de vie syndicale. Rien ne doit être négligé pour que le résultat soit à la hauteur des enjeux.

Tout va compter ! Cela implique des plans de travail ciblés avec un seul objectif : « Pas une voix perdue là où nous déposons des listes CGT et un déploiement sans précédent pour couvrir le maximum d'endroit où la CGT n'est pas implantée ».

Ces élections revêtent un caractère «extraordinaire». Elles doivent créer l'événement dans nos établissements. Elles constituent un temps fort des luttes que nous vivons au quotidien.

Les efforts de syndicalisation, la mise en mouvement des syndiqués, sont un atout essentiel pour réussir une campagne sur le terrain, en débat avec les salariés.

Par leur implication, nos candidats, nos élus et mandatés ont un rôle prépondérant à jouer dans la mobilisation des salariés. Le vote CGT est au service de l'aboutissement de leurs revendications.

Au-delà de la mesure de représentativité, du résultat du scrutin dépendent les droits, les moyens syndicaux, au plan local, mais aussi départemental, régional et national.

☑ a/. Revenir avec les CE de syndicats, les CE d'USD sur l'analyse du scrutin dernier :

taux de participation, évolution du score de la CGT, dans quelle catégorie, participation des contractuels (différence entre le résultat local aux CAPD et le CTE...), participation au scrutin de tous les syndiqués, score CGT sur les différents sites (pour les CHU par exemple...), impact des restructurations (déplacement d'activité, regroupements, centralisations des services logistiques : cuisines, stérilisation...).

☑ **b/. A partir de cette analyse, définir un plan d'action :**

1.- pour inciter à voter et améliorer la participation: listes des adhérents par service, répartition des services par camarades de la CE

2.- influencer sur le score de certaines catégories professionnelles...

► Tous nos droits syndicaux doivent être au service de la campagne électorale. : heures mensuelles d'information syndicale, décharges d'activité de service, autorisation spéciale d'absence... Au besoin, n'hésitons pas à dépasser les quotas de droits syndicaux. L'objectif est d'obtenir qu'un maximum de syndiqués, de militants soient impliqués sur le scrutin.

► N'hésitons pas à solliciter dans les endroits à fort enjeux (Gros établissements, CHU...), à solliciter les dirigeant et coopérants fédéraux dans la campagne...

☑ **c/. Prendre les dispositions pour contacter et responsabiliser tous les syndiqués.**

Cette disposition est **PRIORITAIRE**. De trop nombreux syndiqués ne prennent pas le temps de voter. Le contact avec chacun d'eux, en amont du scrutin, est indispensable. Nous préconisons que tous nos syndicats utilisent l'heure mensuelle d'information syndicale. Ne pas oublier aussi que, dans la période, toutes les organisations de la CGT (Unions Départementale, Unions Locales) sont impliquées dans la campagne électorale. Un plan de travail commun peut être fait, n'hésitons pas à les solliciter.

► Gagner l'implication de tous dans la campagne CGT et **dans le vote CGT**. Cela veut dire, schématiquement, que **chaque syndiqué de la CGT fait voter deux de ses collègues de travail**. Imaginons que nous prenions des dispositions pratiques pour que chaque adhérent fasse voter deux ou trois de ses collègues.

1.- Publier et positiver le bilan de l'activité du syndicat local. Le score de la CGT est d'abord et avant tout la résultante de l'activité CGT dans l'établissement. Trop souvent nous négligeons de présenter aux salariés un bilan de notre activité syndicale et un bilan de mandat des élus et mandatés (CHSCT, CTE, CAP)

2.- Gagner à la participation : Nous savons qu'un tiers seulement des salariés seront présents dans l'établissement sur le créneau d'ouverture des bureaux de vote. Préalablement au 4 décembre, il convient de vérifier qui sera présent pour

voter physiquement. Pour les autres, il convient « d'organiser » le vote par correspondance en vérifiant auprès d'eux qu'ils se sont bien acquittés de la tâche.

► **La première des priorités est de faire voter nos syndiqués :**

Dans chaque syndicat, nous tiendrons à jour la liste des syndiqués en suivant l'acte de vote pour chacun d'eux. Ces dispositions très concrètes s'appliquent aussi aux sympathisants.

Prendre contact avec les Directions d'établissement pour qu'avec la paie de septembre soit fait un rappel du scrutin, avec les horaires des bureaux de vote et qu'au besoin, en cas d'absence le jour du scrutin, l'agent soit invité à voter par correspondance. Faire rappeler par l'administration que le vote s'effectue sur le temps de travail et qu'au besoin, si un agent le fait en dehors de son temps de travail, il doit pouvoir récupérer.

3.- Élaborer un plan de communication

☑ Par exemple, un tract par semaine. En fonction de l'analyse du scrutin, définir les cibles de communication du syndicat.

☑ Organiser des distributions ciblées dans le cadre des plans de parrainage.

☑ Prévoir, quand il existe, un exemplaire du journal aux syndiqués, aux salariés, avant le scrutin et avant le vote par correspondance.

☑ Organiser :

a. la pose des affiches sur les panneaux d'affichages syndicaux et autres,

b. la distribution des badges...

☑ Faire signer et circuler des appels à voter CGT, de type pétition : « Les signataires du présent appel vous invitent à voter et faire voter CGT le 4 décembre » Témoignage d'élus, de « personnalités » appréciés localement et forcément adhérents à la CGT.

☑ Ne pas négliger, en province, le poids et l'influence de la presse locale : communiqués voire conférence de presse locale : Bilan de mandat, de l'action syndicale CGT, présentation des candidats.

4.- Impliquer nos retraités : Ne pas oublier d'impliquer nos retraités dans nos plans de travail, comme assesseurs dans les lieux où nous ne sommes pas organisés.

5.- Organiser avec l'UL, l'UD le plan de travail et de redéploiement, particulièrement dans les établissements où nous sommes en difficulté, absents (petites structures).

6.- Ne pas oublier et faire connaître que médecins, directeurs et directeurs de soins voteront également le 4 décembre et que des listes nationales CGT existent : Ce vote est un vote par correspondance. La CGT aura aussi des listes pour ces catégories professionnelles. Nous devons aussi prévoir de mener la campagne de ces catégories et les inclure dans nos plans de travail.

7.- Le vote par correspondance - des dispositions particulières : Du fait du travail par roulement dans nos établissements, deux salariés sur trois sont absents de l'établissement le jour du scrutin.

Il nous faut donc anticiper le fait que bon nombre de nos collègues, de nos syndiqués seront en CA, formation, RH, congés de maternité, longue maladie... Le matériel de vote par correspondance arrive dans les syndicats aux environs du 10 octobre.

► **PRENONS DES DISPOSITIONS CONCRÈTES POUR FAIRE DE LA SEMAINE 48 (DU 24 AU 28 NOVEMBRE) UNE SEMAINE D'ORGANISATION DE CE VOTE PAR CORRESPONDANCE.**



PASSAGES DANS LES SERVICES, TANT DE JOUR QUE DE NUIT, AFIN DE S'ASSURER DES PRÉSENCES LE JOUR DU SCRUTIN, RELANCE DES SYNDIQUÉS, DES SALARIÉS ...

Rappelons que même si un agent a voté par correspondance, il sera toujours possible, le jour du scrutin, de venir voter physiquement.

8.- Le vote des contractuels au CTE : un enjeu décisif (la représentativité est calculée sur le CTE). Prenons des dispositions pratiques pour inviter, individuellement, chaque contractuel pour voter.

9.- Le jour du scrutin, en plus de la tenue des bureaux de vote, prendre des dispositions pour s'assurer, par un pointage des registres d'émargement, du vote de nos syndiqués et de nos sympathisants. Passer dans les services pour s'assurer que les agents participent au scrutin.

10.- Procédons à un Bilan/semaine de l'évolution du nombre d'adhésions et des engagements à voter CGT.



Présentation du collectif **« Elections, influence, représentativité »**

Ce collectif aura pour mission de suivre, aider impulser les élections professionnelles du privé comme du public. Mis en place à 1 an des élections professionnelles et de la CNRACL dans la fonction publique, il a des objectifs pérennes.

Le suivi des élections professionnelles revêt, au regard de la « représentativité », une importance capitale. Pour notre Fédération de la Santé et de l'Action Sociale, sa mise en place doit nous permettre de mesurer notre influence, d'établir le lien entre le renforcement de nos organisations et la mise en place de plans de travail, de parrainage adapté et au plus près des salariés. Dans sa composition ou de nombreux camarades de la CEF sont impliqués, le dit collectif est chargé de réaliser des missions transversales avec :

- Les différents secteurs de la Fédération (Orga/ vie syndicale, Revendicatif, Droit syndical...).
- Les camarades issus des secteurs du public, du privé lucratif et associatif du sanitaire, du social et du médico-social
- Les camarades de l'interprofessionnel et des territoires.

C'est ainsi qu'à l'approche des élections de la fonction publique hospitalière, la CGT s'engage dans cette campagne et demande à toutes nos structures de construire ensemble un déploiement sur chaque territoire. En effet, nous devons être dans une conception solidaire de cette bataille électorale, la faiblesse et les forces des uns détermineront l'influence de tous.

C'est aussi en ce sens que nous avons tenté d'intégrer dans la composition du collectif des membres issus des grandes régions de France.



Pour plus d'efficacité, un des premiers objectifs sera donc de trouver des référents par département pour rendre compte de ces questions afin d'impulser, d'outiller et d'aider en lien avec l'interprofessionnel.



Déclaration individuelle de candidature



Élections aux Commissions Administratives Paritaires Départementales

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de Jeune Fille : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Agent titulaire en qualité de : (Profession et grade) _____

Au (nom de l'établissement) _____

Relevant de la catégorie : A B C

Déclare faire acte de candidature de délégué(e) à la Commission Administrative Paritaire départementale N°..... compétente à l'égard de mon grade, sur la liste présentée par la CGT.

A _____

Le _____

Signature

Déclaration individuelle de candidature



Élections aux
Commissions Administratives Paritaires
Locales

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de Jeune Fille : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Agent titulaire en qualité de : (Profession et grade) _____

Au (nom de l'établissement) _____

Relevant de la catégorie : A B C

Déclare faire acte de candidature de délégué(e) à la Commission Administrative Paritaire locale N°..... compétente à l'égard de mon grade, sur la liste présentée par la CGT.

A _____

Le _____

Signature

Déclaration individuelle de candidature



Élections au Comité Technique d'Établissement

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de Jeune Fille : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Agent titulaire, stagiaire, contractuel-le (*) en qualité de : (Profession et grade)

Au (nom de l'établissement) _____

Relevant de la catégorie : A B C

Déclare faire acte de candidature de délégué(e) au Comité Technique d'Établissement sur la liste présentée par la CGT.

A _____

Le _____

Signature

(*) Rayer les mentions inutiles

Projet de rétro-planning

Légende :

- Dates administratives

- **Communication**

- **Réunions du collectif « élections, influence et représentativité »**

- **Réunions « dirigeantes » de la Fédération**

- **Réunions « Orga/Qualité vie syndicale**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Déc
7:collectif 8/9/10: CEF 23 : CEF	4 : collectif 6/7 : CEF 20 : CEF 10/11/12/13 Séminaire CNRACL OOVS : USD	10 : collectif OOVS: CHU 20/21:CEF	1 : collectif OOVS: régionaux 3:CEF 7/8: CNF	6 : collectif 15/16: CEF 28 : CEF	17: collectif 4/5 : CEF 19 : CEF OOVS:CHU	8 : collectif 2/3: CEF	26 : collectif 27/28: CEF	collectif CNF	collectif OOVS: CHU OOVS Animateurs VS	collectif	
Ouverture de l'espace élections public/privé sur le site fédéral. Professions de foi : CE/DP/DUP Modèle de candidatures CTE/CAP Elections mode d'emploi Vote sur sigle mode d'emploi Protocoles pré-électoraux Recensement des élections dans le privé. Elaboration tract EHPAD	Elaboration tract « retraites »	Livrets : 400 000 Exemplaires	Fin de rédaction des tracts	Professions de foi CTE/CAPL/ CAPD	Guide des élections Bandeaux revendicatifs Calendriers 2015 CD	Vote par correspondance	Affiche n°4	Affiche n°3			

Recherche de candidatures

Formation des candidats : réalisation d'un module

Formation Asseseurs :
réalisation d'un module

Ouverture du module élections
Vérification des résultats